

AG FAPPO 2019

Comité : FAPPO
 Date : 16 septembre 2019
 Heure : 19h00-23h20
 Lieu : CEC André-Chavanne
 Participants : Pupet Pascal (Président FAPPO, APE De Staël), Vinzio-James Caroline (APE Calvin, vice-présidente FAPPO), Lhote Sophie (Trésorière FAPPO, APE Calvin), Nizard Stéphanie (APE Calvin), Lashley Jacqueline (FAPERT), El Habib Samah (APE CEC André Chavanne), Buhler Monica (APE CEC André Chavanne), Bentaleb Sabah (APE CEC André Chavanne), Jemaa Ferid (APE CEC André Chavanne), Suchet Miriam (APE CEC André Chavanne), Kabbani Mona (APE CEC André Chavanne), Kachouri Najoua (APE CEC André Chavanne), Gajic Nathalie (APE CEC André Chavanne), Tabibi Nassiri Naïma (APE CEC André Chavanne), De Fusco Fehlmann Mirella (APE De Saussure), Pappalardo Sabine (APE De Saussure), Doxarve Pascal (APE Emilie Gourd), Brundler Bertrand (APE De Candolle), Daldini Barbara (APE De Candolle),

ORDRE DU JOUR :

1. Monsieur Sylvain Rudaz, Directeur Secondaire II.....	2
La rentrée en chiffres	2
FO18.....	2
Le numérique	2
Principaux changements.....	3
Changement de directeurs.trices.....	3
Budget	3
Voyages d'études	3
Relations humaines.....	3
Passage du cycle au collège.....	4
2. Approbation PV AG 2018.....	4
3. Rapport du président	4
Actualité DIP	4
Rencontres/séances avec différents interlocuteurs institutionnels.....	5
Lien avec les autres faîtières d'APE	5
Équité de traitement / Harmonisation responsable.....	6
Campagne AVVEC / DIP / FAPPO	6
Site internet FAPPO/Page Facebook FAPPO	7
Relève des APE.....	7
Relève de la FAPPO... ..	7
4. Rapport du trésorier et du vérificateur aux comptes	7
5. Elections statutaires	8
6. Pérennité FAPPO	8
7. Représentation FAPPO.....	8
8. Tour des APE	8
APE André Chavanne.....	9
De Saussure.....	9
Emilie Gourd	9
Calvin	9
De Staël	9
9. Date des prochaines réunions FAPPO.....	10

1. Monsieur Sylvain Rudaz, Directeur Secondaire II

M. Sylvain Rudaz a aimablement accepté l'invitation de la FAPPO à l'occasion de son assemblée générale. Il revient sur les points forts de cette rentrée 2019-2020 avant de répondre aux questions des parents présents.

La rentrée en chiffres

Le Secondaire II compte 25'500 élèves et 3'800 collaborateurs. La filière gymnasiale compte le plus grand nombre d'élèves mais ne représente pas la plus grande charge de travail car les filières sont peu nombreuses et distinctes.

Un des défis majeurs pour le DIP est la charge/l'occupation des bâtiments. Les projets d'envergure de nouveaux bâtiments scolaires sont les Cherpines et Bernex. Un projet à Meyrin sur le site de la Gravière est aussi en cours.

FO18

FO18 entre dans sa deuxième année. Le DIP tire les leçons de la première année de mise sur pied de FO18. Une évolution est nécessaire. Il faut accompagner certains jeunes en rupture, en proposant une structure parallèle à l'école, qui soit moins scolaire afin de ne pas recréer un système duquel ils ont décroché. Un nouveau virage prend forme, dans lequel des éducateurs et non des enseignants sont les interlocuteurs privilégiés et des postes sont à trouver en entreprise et moins à l'école.

Le DIP a mis sur pied une « agence de voyage éducative » (programme de quelques semaines) au Tessin et en Valais afin de sortir les jeunes gens de leur environnement, les relancer, les motiver.

Le DIP ouvre aussi ses propres « micro entreprises » aux élèves décrocheurs afin de les aider à remettre un pied dans le système éducatif. Ainsi, il existe déjà dans plusieurs établissements des cafétérias d'applications dans lesquelles ils peuvent se familiariser avec la cuisine, le service, etc. Des ateliers d'entretien de vélos/vélos électriques et de fabrication de mobilier urbain sont aussi à l'étude. Enfin, un projet de mise sur pied d'un bus-école afin d'aller à la rencontre de jeunes gens en rupture est aussi en cours.

Le numérique

« L'éducation numérique » débutera à la rentrée 2020. Cela commencera par le Collège et s'étendra ensuite à l'ECG. Un accent particulier sera mis sur la compréhension des informations accessibles sur le web.

Nous soulevons le problème du numérique comme outil administratif. Les parents aimeraient un système numérique qui leur permette de communiquer et de recevoir des informations qui arrivent encore par la poste. M. Rudaz admet que le département accuse un retard certain dans ce domaine.

Principaux changements

Les élèves de la filière gymnasiale devront choisir leur OS en première dès la rentrée 2020. Leur choix sera de ce fait définitif dès les inscriptions au Collège. Les élèves des ECG avec maturités spécialisées auront droit à une passerelle double pour entrer à l'Université.

Changement de directeurs.trices

Emilie Gourd et Henry Dunant vont accueillir de nouvelles directions ces prochains mois, suite au départ à la retraite des directions actuelles. Une direction ad intérim est en place à de Staël.

Budget

Monsieur Rudaz se dit satisfait de disposer d'une réserve de 6 postes, d'un budget équilibré et de ressources pour des activités culturelles.

Voyages d'études

En ce qui concerne les voyages d'études, de nouvelles restrictions s'appliquent, qui interdisent les voyages en avion pour des destinations allant jusqu'à 1'200 km. M. Rudaz n'est pas favorable au car, potentiellement risqué, et favorise l'utilisation des trains. De nouvelles perspectives doivent être données aux voyages d'étude afin de leur apporter un sens pédagogique et culturel. Ces voyages ne doivent cependant pas constituer une charge financière trop conséquente pour les parents. Il faut aussi que les élèves soient sur un pied d'égalité concernant leur fréquence.

Une maman d'élève d'école de commerce soulève le fait que des classes ne bénéficient pas de voyage d'étude sous prétexte que l'enseignant n'a pas réussi à l'organiser. M. Rudaz réplique que cela ne devrait pas arriver.

Relations humaines

500 recours sont déposés chaque année au Secondaire II. Un millier d'entretiens sont menés dans les bureaux du DIP pour entendre les parents et élèves qui rencontrent des problèmes.

La nouvelle directive « maltraitance » impose désormais de signaler les comportements déplacés des enseignants. Un référent maltraitance est nommé dans chaque établissement. La discussion nous permet de constater que cette directive n'est pas accueillie par toutes les directions et enseignants de la même façon. Monsieur Rudaz nous explique comment il est possible d'appréhender par ailleurs des dysfonctionnements grâce à d'autres indicateurs (absences, retours des parents/élèves, etc.). Monsieur Rudaz attache beaucoup d'importance à la parole des uns et des autres et son département prend au sérieux chaque cas.

Au sein du corps enseignant, en cas de problème le déplacement ne constitue plus une solution naturelle, et les processus de traitement sont accélérés.

Les doyens ont désormais des fonctions d'autorité au sein des établissements et sont aptes à mener des évaluations d'enseignants. Il y a environ 2% d'absentéisme au sein du corps enseignant, ce qui est plus bas qu'à l'État en général.

Passage du cycle au collège

Nous échangeons avec M. Rudaz sur notre impression d'une trop grande différence de niveau lors du passage du cycle au collège. Selon M. Rudaz, les échecs au Collège concernent surtout les près de 30% d'élèves qui « tentent » le Collège alors qu'ils n'ont pas été encouragés à y aller. 4'300 élèves sortent du cycle. 2'500 se rendent au collège. 70% des jeunes obtiennent leur maturité, certains avec un redoublement.

2. Approbation PV AG 2018

Le PV de l'année passée est approuvé par les membres présents.

3. Rapport du président

Actualité DIP

Après une année 2017-2018 particulièrement agitée pour le DIP (affaire Ramadan, harcèlement à de Saussure, Secrétaire générale démise de ses fonctions, contexte électoral), 2018-2019 marque un retour à une certaine stabilité, sans doute aidée en cela par la réélection de la magistrate en charge du Département qui peut inscrire ses projets dans une gestion plus longue et prévisible.

Nous constatons une vigilance et une proactivité de plus en plus grandes du DIP vis-à-vis de certaines pratiques « inappropriées » au sein des directions/du corps enseignant des établissements, étant précisé que cela ne concerne potentiellement qu'un nombre très restreint de cas dont l'existence porte malheureusement préjudice à toute l'institution.

La FAPPO est de plus en plus sollicitée par le DIP pour participer à des réflexions/groupes de travail, ce dont elle peut se réjouir mais doit veiller dans ce cadre d'une part à rester dans son rôle sans se faire instrumentaliser et d'autre part à ne pas se disperser compte tenu de ses ressources limitées.

Suite à une demande de plus en plus faite aux élèves /parents de «faire remonter» d'éventuels faits problématiques pour pouvoir les traiter le cas échéant, nous - la FAPPO comme les APE - pouvons être perçus comme un intermédiaire potentiel. A nous de gérer et de renforcer le pouvoir d'interpellation qui est le nôtre, sans pour autant s'immiscer dans la gestion de cas individuels. Exercice délicat...

Rencontres/séances avec différents interlocuteurs institutionnels

Tout au long de l'année la FAPPO a rencontré différents interlocuteurs, pour les informer de nos intentions/projets et évoquer des sujets spécifiques.

Nous avons rencontré à trois reprises Mme Emery-Terracina, Conseillère d'État reconduite en charge du DIP, dans le cadre des séances qu'elle organise conjointement pour les associations d'enlevés (FAPEO, FAPPO, FAPERT). Nous notons un état d'esprit plus positif que celui ressenti lors de son premier mandat et une sollicitation plus fréquente de notre avis ou de participation à des groupes de travail/réflexion.

Nous avons eu une réunion avec le D11, groupe de liaison des directeurs de Collèges du canton (16.10.2018, voir par ailleurs).

Nous avons rencontré une fois M. Sylvain Rudaz, Directeur général de l'enseignement secondaire II (16.04.2019, voir par ailleurs).

Nous avons rencontré une fois le syndicat des enseignants, dans le cadre de discussions générales. (21.05.2019).

Nous avons pris part au Conseil de discipline dans le cadre de deux cas (Caroline Vinzio pour l'un, Fabrice Puntel pour l'autre).

La FAPPO a été auditionnée par la Commission de l'enseignement du Grand-Conseil sur le codage à l'école (et le sera prochainement sur l'acquisition/distribution de tablettes aux élèves par le DIP). Le déploiement/l'apprentissage/l'utilisation du numérique constituent également un thème prioritaire pour le DIP, cet intérêt du politique en atteste.

Lien avec les autres faîtières d'APE

Un lien régulier est maintenu avec la FAPEO. Certaines thématiques concernent les deux degrés (obligatoire et secondaire II), en particulier en matière de rythmes scolaires et d'orientation qui ont fait l'objet de groupes de travail/concertation organisés par le DIP. La réforme du cycle d'orientation - qui a ses conséquences sur le secondaire II - est un des deux dossiers prioritaires du DIP cette année. La problématique des rythmes scolaires est abordée de façon collatérale, donc insatisfaisante, à travers des aménagements de calendrier de vacances en cours de discussion. N'étant pas entendus, nous avons signifié au DIP notre refus de nous prononcer une nouvelle fois sur les agendas de vacances que l'on nous soumet chaque année, évitant ainsi toute association implicite sur ce sujet.

La FAPERT Genève (faîtière latine des associations faîtières cantonales) a aimablement accepté de nous représenter. Leurs sujets sont en général éloignés

des nôtres et nous n'avons pas les moyens matériels et humains pour prendre part de façon régulière à leurs échanges.

Équité de traitement / Harmonisation responsable

Suite à notre demande formelle, une séance dédiée à ce sujet a eu lieu le 18 octobre 2018 avec Mme la Conseillère d'État, le Directeur du secondaire II et les représentants du D11, afin de confronter les positions respectives. A l'issue de cette séance, qui nous a permis une nouvelle fois de réaffirmer notre position mais sans réelle concession de la part du D11, Mme Torracinta a demandé à M. Rudaz de suivre le sujet. Lors de notre rencontre du 16 avril 2019, ce dernier a mis en avant la nouvelle directive sur la maltraitance, commune à tous les degrés d'enseignement. Si dans l'esprit cette initiative marque une évolution vers une responsabilisation des directions et du corps enseignant dans le cas de situations anormales, elle ne traite pas les situations propres à l'équité de traitement telle que nous l'entendons (pratiques différentes, niveaux d'exigences différents, etc.).

Nous pensons toutefois que, dans une certaine mesure qu'il est difficile d'estimer objectivement, notre insistance sur le sujet conduit à des orientations de pratiques plus conformes. Affaire à suivre.

Campagne AVVEC / DIP / FAPPO

De nombreuses séances ont eu lieu entre la FAPPO, l'association AVVEC et progressivement avec divers représentants du DIP pour finaliser la campagne de sensibilisation au sein des établissements du post-obligatoire/secondaire II, qui a été déployée dès janvier 2019 dans un nombre important d'établissements du secondaire II et qui est reconduite en 2019-2020.

A travers cette initiative la FAPPO et les APE marquent leur volonté de s'engager dans un processus de sensibilisation allant au-delà du cadre/temps scolaire, contribuant aussi à la responsabilisation de futurs adultes.

Pour rappel, l'élève/étudiant peut être potentiellement concerné par la violence en couple, soit indirectement en tant que témoin (dans le cercle familial notamment), soit directement en tant qu'auteur ou victime au sein de son propre couple.

La visibilité de la FAPPO sur ce thème a suscité quelques sollicitations sur d'autres thèmes. Ainsi le BPEV (Bureau de promotion de l'égalité et de prévention des violences) nous a sollicités pour mettre sur pied une campagne visant à soutenir/alерter les parents dont les enfants font face à du harcèlement ou rencontrent des problèmes liés à leur orientation sexuelle. LA FAPPO a assisté à trois séances.

Site internet FAPPO/Page Facebook FAPPO

En complément du site internet la page Facebook FAPPO a été régulièrement alimentée par Caroline Vinzio-James.

Relève des APE

Cette année encore il a été constaté la difficulté de créer ou de relancer des APE, nos efforts dans ce sens n'ayant pas eu de suite (notamment Collège Claparède).

Il se confirme que les Collèges sont les écoles les plus propices à l'existence d'une APE. A l'exception d'André-Chavanne, les établissements mixtant un collège et une ECG ou une EC ne constatent pas d'intérêt marqué des parents d'élèves ECG/EC

L'APE de Saussure a confirmé sa belle relance. Les APE Emilie-Gourd, de Staël et de Candolle font face à des enjeux de renouvellement. L'APE Rousseau est en mode stand-by : l'association subsiste mais sans activité.

Relève de la FAPPO...

Dans la mesure où certains membres actifs du Comité quittent ou vont quitter la FAPPO d'ici la fin de l'année 2019-2020, il y a lieu d'assurer la pérennité à long terme de l'association.

4. Rapport du trésorier et du vérificateur aux comptes

Sophie Lhote nous lit son rapport. La situation financière de la FAPPO est saine. Elle disposait de liquidités à hauteur de 9991,48 CHF au 31 août 2019. Cependant, il faut procéder à quelques ajustements pour avoir un état de la situation effectif. D'une part il fait tenir compte des actifs et passifs transitoires, soit respectivement 200CHF et 317,40 CHF. D'autre part, il faut rappeler la mise en compte transitoire de l'APE de Lullier (APPEL) qui s'est dissoute en 2015 et représente une somme de 2794 CHF.

Si l'on ajuste la trésorerie de ces montants, la somme à disposition est de 7080,08 CHF. Le montant des cotisations encaissées au cours de l'exercice s'élevait à 701 CHF. Cependant, l'APE De Staël doit encore verser sa cotisation de 100 CHF ce qui portera le total des cotisations à 801 CHF.

Les charges et les dépenses étaient de :

- 60 CHF pour la tenue du CCP par la Poste,
- 246,40 CHF pour la cotisation FAPERT,
- 47 CHF pour l'achat du roll-up,
- 180,10 CHF pour l'hébergement 2018 – 2019 du site Web,

Il en résulte un excédent de l'exercice de 267,50 CHF.

Pour les prochains exercices, il s'agira de rester vigilants avec les dépenses et espérer que les efforts pour encourager l'affiliation d'autres APE portent leurs fruits, notamment sous forme de cotisations additionnelles.

(VOIR COMPTES DOCUMENT JOINT)

5. Elections statutaires

Décharge de la trésorière Sophie Lhote, décharge du président Pascal Pupet et de la vice-présidente Caroline Vinzio-James.

Élections de

Pascal Pupet : président

Sophie Lhote : vice-présidente

Jemaa Ferid : trésorier

Pas de secrétaire, chaque APE qui reçoit prend le PV.

6. Pérennité FAPPO

Nous discutons de l'avenir de la FAPPO et des démarches que nous pourrions entamer dans la perspective de fusionner avec la FAPEO. Pour cela nous devrions demander à la conseillère d'Etat une subvention. Cela pose le problème de l'indépendance dans notre fonctionnement et de la liberté de parole, entre autres. Nous validons d'entamer les démarches de subside. Tous les autres cantons romands et du Tessin ne comptent qu'une faitière d'APE, Genève est une exception avec deux faitières.

7. Représentation FAPPO

Nous décidons de ne plus participer aux réunions du BPEV pour nous concentrer sur la suite et fin du projet AVVEC. Caroline a jusqu'à présent participé au BPEV et déplore la lenteur de mise sur pied du projet et le trop grand nombre de réunions pour lesquelles il nous manque des personnes pour y assister.

Stéphanie Nizard et Nathalie Gajic vont représenter la FAPPO au sein du conseil de discipline pour remplacer Caroline Vinzio-James et Fabrice Puntel. Caroline informera les personnes concernées.

Le Grand Conseil a sollicité la FAPPO en ce qui concerne le codage à l'école. Nous pensons que la vocation du DIP n'est pas de former des informaticiens.

8. Tour des APE

Pascal Doxarve mentionne qu'à Rousseau, une quart d'heure est régulièrement décrété comme moment de lecture. A ce moment-là, tous suspendent leurs activités pour se plonger dans la lecture de leur choix.

APE André Chavanne

Sameh quitte l'association le 14 novembre suite à leur AG. Un débat sur « accompagner les élèves vers leur autonomie » sera mené à cette occasion. Nathalie Gajic reprend la présidence. Leur comité est nombreux et compte environ 100 membres.

De Saussure

L'APE a été recréée il y a une année. Elle compte environ 35 membres. Le comité est par compte restreint. L'APE n'est pas autorisée à se présenter lors de la réunion des parents de première année organisée par l'établissement. Nous proposons d'intervenir à ce sujet auprès de Mme Torracinta ou de M. Rudaz. Leur AG se tiendra le 9 octobre et mettra en lumière le film « Hugo et Loris » qui est le fruit du travail d'un étudiant

Candolle

Anne Berthoud quitte l'APE et sa présidence. Elle est remplacée par Antoine Bachman. Leur AG a déjà eu lieu. L'association compte suffisamment de membres pour continuer à exister. Sophie Lhote laisse sa place de trésorière à Bertrand Brundler.

Emilie Gourd

Pascal Doxarve, Président, s'en va à la fin de cette année scolaire et quitte cette année sa fonction de président. 2 personnes partageraient la présidence. Leur AG se tient le 8 octobre. Ils entretiennent de très bons rapports avec la Direction de l'établissement qui sera présente lors de leur AG.

Calvin

Caroline quitte la présidence, n'ayant plus d'enfant scolarisé à Calvin. L'APE compte suffisamment de membres, la relève est assurée. Leur AG se tiendra le mardi 15 octobre avec l'intervention de la directrice et du conseiller en orientation du collège.

De Staël

L'APE est en période de transition. Pascal Pupet, Président, prolonge encore une année (sans enfant scolarisé dans cet établissement). La rentrée scolaire est particulière du fait d'une directrice nommée pour l'instant ad intérim, suite à la non-reconduction de l'ancienne titulaire.

9. Date des prochaines réunions FAPPO

26 novembre 2019	Calvin	19h00
14 février 2020	Candolle	19h00
4 mai 2020	De Staël	19h00

Rappels : compléter liste des délégués FAPPO une fois leurs AG passées.
Réunion avec Mme ET le 29 octobre 2016. Lui soumettre nos questions.

PV pris le 16 septembre et rédigé par Caroline Vinzio-James le 19 septembre 2016.
Relecture par Pascal Pupet et Sophie Lhote.